

LE BILLET DE LA MUNICIPALITÉ LE BILLET DE LA MUNICIPALITÉ LE BILLET DE LA MUNICIPALITÉ

Après de nombreuses années passées au sein des exécutifs de Chanéaz et de Montanaire comme municipal ou syndic, je prends aujourd'hui ma retraite de la politique communale. C'est avec une immense gratitude et un cœur plein de souvenirs que je vous écris ces quelques lignes.

Servir Montanaire a été pour moi une source constante de plaisir et de fierté. Ensemble nous avons réalisé de nombreux projets qui ont contribué au développement et au bien-être de notre communauté. Chaque initiative, chaque réalisation a été le fruit d'un effort collectif et d'une volonté solidaire de voir notre commune prospérer.

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui m'ont soutenu tout au long de mes mandats : ma famille pour mes absences à répétition et mes nuits d'insomnie, mes collègues de l'exécutif pour avoir supporté mon caractère un peu directif et mes coups de gueule réguliers quand les choses n'avançaient pas assez vite à mon goût, le personnel administratif pour nos nombreux et courtois échanges ainsi que nos parties de franche rigolade, le personnel de la voirie qui a œuvré pour que notre commune soit un lieu où il fait bon vivre et bien sûr vous, habitantes et habitants de

Montanaire. Votre confiance et votre engagement ont été les piliers de notre succès.

Je quitte mes fonctions avec la satisfaction du devoir accompli et le bonheur d'avoir partagé ces moments avec vous. J'emporte avec moi des souvenirs précieux de toutes ces rencontres, ces amitiés et l'assurance que Montanaire continuera à avancer sous la direction de la nouvelle Syndique Cécile Crisinel Favre et du nouveau Municipal Valentin Dubach « Ministre des Finances ». Les élus restants au sein de l'exécutif sauront, j'en suis persuadé, épauler leurs deux collègues dans l'apprentissage de leurs nouvelles fonctions.

Longue vie à Montanaire et à bientôt.

Claude-Alain Cornu.



Claude-Alain Cornu
Syndic

“

Servir Montanaire a été pour moi une source constante de plaisir et de fierté.

”



NOUVELLE MUNICIPALITÉ

de gauche à droite

Cécile Crisinel Favre (Nouvelle Syndique)
Pascal Arbenz
Marc Bourlard
Michel Rosset
Nathalie Jatou
Valentin Dubach (Nouveau Municipal)
Yves-Alain Bigler (Vice-Syndic)

| | |
|--|-----------|
| COMPTES 2023 | 4 |
| COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL..... | 6 |
| RETOUR SUR LE REPAS DES AINÉS 2024..... | 7 |
| 1ÈRE ÉDITION DU TRACTEUR PULLING DES ROSS..... | 8 |
| RETOUR SUR «MONTANAIRE BOUGE» | 8 |
| CAMPAGNE STOP SUICIDE 2024 | 9 |
| RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU | 9 |
| FAUX BILLETS POUR LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS..... | 9 |
| ECHALLENS-TOURISME.CH | 10 |
| CHALEUR EN VOITURE: DANGER !..... | 11 |
| GEOCACHING | 11 |
| DONNEZ VOTRE SANG..... | 12 |
| JE SUIS... L'APICULTEUR DE L'ÉQUIPE | 12 |
| NOUS NE SOMMES... PAS DES BRIGANDS..... | 13 |
| PARLONS VAUDOIS | 13 |
| LA COMMUNE RECRUTE..... | 14 |
| LE CMS A BESOIN DE BÉNÉVOLES | 14 |
| LA PETITE HISTOIRE | 14 |
| CONCOURS PHOTOS..... | 15 |
| GAGNANTS DU CONCOURS PHOTOS | 16 |

COMPTES 2023

Par Claude-Alain Cornu (Syndic)

EN PRÉAMBULE

Les comptes 2023 représentent le onzième exercice comptable depuis l'entrée en vigueur de la commune de Montanaire. Les comptes de l'exercice 2023 de la Commune de Montanaire sont révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). Un bureau fiduciaire a effectué l'audit des comptes.

Le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 de 21.5 millions, validé par le Conseil communal en décembre 2021 était au 31 décembre 2023 de 15.1 millions.

L'endettement (total des emprunts) par habitant se monte à CHF 5'323.00, il était de CHF 5'354.00 en 2022, représentant une diminution de CHF 31.00/habitant.

Des investissements ont été réalisés en 2023 pour un montant net (après déduction de subventions diverses) de CHF 1'521'080.72.

La marge d'autofinancement (excédent de revenus purement financier) est de CHF 1'777'703.31, soit CHF 1'525'329.46 supérieur aux prévisions du budget.

La capacité de financement de l'endettement (Marge d'autofinancement / Endettement net = 16.38%) indique que, sur la base du résultat 2023, la commune est théoriquement à même de ramener sa dette nette à zéro sur une période de 6 ans. La valeur idéale de 15% indiquée pour cet indicateur est confortablement respectée.

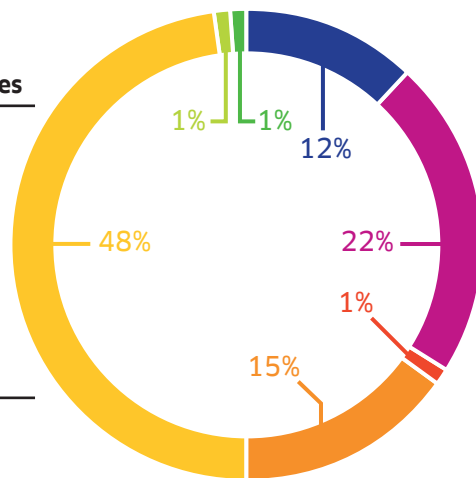
LES PRINCIPAUX CHIFFRES DES COMPTES 2023

Les comptes de fonctionnement montrent un excédent de revenus de CHF 772'231.69 sur un montant total de charges de CHF 14'285'901.20 et de CHF 15'058'132.89 de revenus. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 275'913.15.

Ci-dessous, dans le but de vous présenter un résumé des comptes, deux graphiques comprenant l'ensemble des rubriques par nature, hors imputations internes. Il en ressort que, le « coût » pour un habitant de la commune, quel que soit son âge ou son revenu, est de CHF 4'353.00 (hors imputations internes)

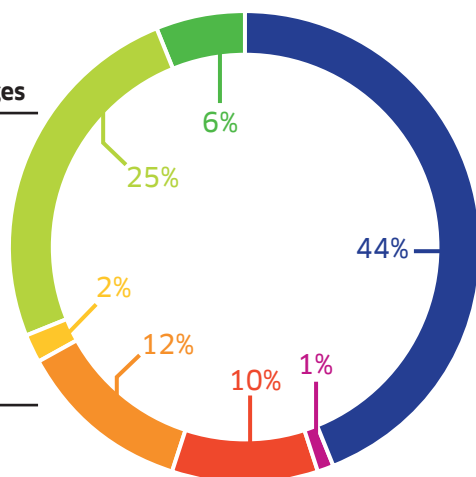
GRAPHIQUE DES CHARGES PAR NATURE À L'HABITANT

| | Charges / Habitants | Total des charges |
|--------------------------------------|---------------------|-------------------|
| ■ Autorités et personnel | 510 | 1'447'227 |
| ■ Biens, services et marchandises | 969 | 2'746'185 |
| ■ Intérêts passifs | 53 | 150'949 |
| ■ Amortissements | 672 | 1'906'435 |
| ■ Part. à coll. publiques | 2'092 | 5'931'229 |
| ■ Aides et subventions | 31 | 87'563 |
| ■ Attributions res. et fin. spéciaux | 25 | 71'616 |
| Total | 4'353 | 12'341'205 |



GRAPHIQUE DES REVENUS PAR NATURE À L'HABITANT

| | Produits / Habitants | Total des charges |
|---------------------------------------|----------------------|-------------------|
| ■ Impôts | 2'037 | 5'775'933 |
| ■ Patentes, concessions | 28 | 79'966 |
| ■ Revenus des patrimoines | 471 | 1'334'922 |
| ■ Taxes, émoluments, prod. des ventes | 541 | 1'532'557 |
| ■ Parts à recettes cantonales | 81 | 228'262 |
| ■ Part. des collectivités publiques | 1'173 | 3'326'766 |
| ■ Prél. sur fonds et fin. spéciaux | 295 | 834'961 |
| Total | 4'626 | 13'113'436 |



QUELQUES EXPLICATIONS SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES :

Le total des amortissements effectués lors de l'exercice 2023 se monte à : CHF 1'906'434.54

| | | |
|-----------------------|----------------------------------|----------------|
| Répartis comme suit : | Patrimoine financier : | CHF 367'983.58 |
| | Patrimoine administratif : | CHF 551'822.00 |
| | Amortissements extraordinaires : | CHF 986'628.96 |

Le bilan montre une diminution des fonds de réserve de : CHF 763'345.09

| | |
|----------------|----------------|
| Attributions : | CHF 71'616.20 |
| Prélèvements : | CHF 834'961.29 |

Au 31 décembre 2023, l'état des fonds de réserve se monte à CHF 4'476'201.91, alors que le disponible net n'est que de CHF 3'904'346.97. Il en résulte un taux de couverture de 87.22%.

Les chiffres finaux 2022 (décomptes antérieurs : péréquation, facture sociale et réforme policière) nous sont parvenus courant 2023 et se concrétisent par un versement de CHF 130'018.00.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS EXPLIQUANT CE RETOUR :

- **Dépenses thématiques** Charges inférieures comptabilisées dans les chapitres routes, transports et forêts. Le retour des dépenses thématiques oscille entre 65% et 73%, car il dépend de l'ensemble des communes vaudoises.
- **Population** Décompte favorable en rapport au nombre d'habitants entre les acomptes et le boucllement.
- **Solidarité** Décompte défavorable pour notre commune. Total péréquation directe - dépenses thématiques, population & solidarité (CHF -7'137.00).
- **Cohésion sociale** Répartition prévue après prélèvement, 14.6 points. Répartition effective après boucllement, 11.66 points (CHF -142'404.00).
- **Facture policière** Total de la facture policière CHF 241'676.00 (+ CHF 19'523.00).

COMPARAISON AVEC LE BUDGET DU CHAPITRE IMPÔTS :

Le chapitre 21 Impôts montre un supplément de revenus de CHF 631'233.02 en comparaison avec le budget.

Ci-dessous les plus importantes variations entre le budget et les comptes :

- Impôts revenu/fortune des personnes physiques CHF 140'646.25
- Impôts bénéfice/capital des personnes morales CHF 41'819.45
- Impôts fonciers CHF 26'543.20
- Droits de mutation CHF 54'398.35
- Impôts sur les successions et donations CHF 177'710.30
- Impôts sur les gains immobiliers CHF 35'469.30
- Impôts sur les frontaliers CHF 12'792.20
- Impôts récupérés après défalcatons (17'664.24) CHF 7'664.24

Un total de CHF 146'838.58 (impôts CHF 137'617.73) a été défalqué. Les postes les plus importants sont :

- Défalcatons faites directement par l'ACI CHF 137'617.73
- Défalcatons actes de défaut de bien et taxes diverses CHF 9'220.85

Le montant défalqué par le Canton pour les impôts à recevoir est important. Il ne faut pas oublier de mettre cette somme en corrélation avec le compte impôts récupérés après défalcatons. En effet, afin de ne pas gonfler inutilement le compte débiteur, les impôts qui pourraient ne pas être encaissés (poursuites, actes de défauts de bien), sont automatiquement défalqués.

Dès que les contribuables sont revenus à meilleure fortune, les montants encaissés sont comptabilisés dans le compte impôts récupérés après défalcatons.

EN CONCLUSION

A l'instar de nombreuses communes ou cantons, les recettes fiscales de notre commune, tous postes confondus, sont en progression en comparaison aux montants budgétés. Les chiffres projetés n'étaient pas exagérément pessimistes. Les effets ci-après ont heureusement eu peu d'impacts sur le résultat des comptes.

RÉF : RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ 2023

Les conflits actuels, et plus particulièrement celui entre la Russie et l'Ukraine impactent toujours fortement le prix des matières premières, avec pour effet des plus-values conséquentes sur la construction, le génie civil et l'énergie. Nous constatons avec bonheur, que la courbe sur le prix des énergies fossiles, clairement et volontairement surtaxées par l'ensemble des fournisseurs, s'est progressivement inversée. Nous sommes encore bien loin des prix pratiqués avant cette pénurie annoncée. Il est vraiment détestable de constater qu'une fois encore, nos autorités de tous bords politiques ont utilisé les leviers de la peur et de la phobie pour obliger et forcer les communes à entreprendre des démarches aux conséquences financières lourdes (achat de génératrices et modifications techniques des bâtiments pour raccordement, création de PRU « point de rencontre d'urgence », mise en place de protocoles divers, etc.) afin de prévoir et d'anticiper un scénario catastrophe en cas de coupure. Toutes ces démarches, alors que nous recevions dans les mêmes temps et hebdomadairement des rapports démontrant une détente. Notamment, avec la remise en route planifiée après la révision de centrales nucléaires françaises, et que le taux de remplissage des barrages était à un niveau rarement atteint. Toutes ces démarches entreprises pour dans le pire des cas, (scénario catastrophe projeté par nos instances cantonales), un délestage possible de maximum 4 heures sur une partie des consommateurs électriques !

Espérons qu'en cas de récurrence, nous saurons être plus patients et moins sujets à la panique.

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL

par Frédéric Perrin

Pour ce deuxième Conseil de l'année 2024, 52 membres du Conseil communal de Montanaire se sont réunis le 18 juin 2024 au Battoir de Chapelle / Moudon. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance qui s'est tenue le 25 mars 2024 à Thierrens, la séance est ouverte.

CONSEIL COMMUNAL DE MONTANAIRE - EXTRAIT DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 2024

PRÉAVIS N°03/2024 - COMPTES 2023 & RAPPORT DE GESTION 2023

M. Claude-Alain Cornu, Syndic et responsable des finances de la commune, nous amène quelques informations concernant les comptes 2023 par rapport au budget présenté en 2022. Il en résulte un excédent de revenus de CHF 772'231.69, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 275'913.15. Ces différences sont principalement dues à la péréquation cantonale ainsi qu'aux rentrées fiscales qui sont difficiles à estimer. Les membres du Conseil communal ont approuvé les comptes 2023 et le rapport de gestion à l'unanimité (51 oui, 0 non, 0 abstention).

PRÉAVIS N°04/2024 - RÈGLEMENT SUR LA TAXE DE SÉJOUR ET SUR LA TAXE SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La Commune de Montanaire n'étant jusqu'alors pas dotée d'un tel règlement au vu de sa faible activité touristique mais suivant l'évolution constante de nouvelles formes de tourisme tel que AirBnB, la Municipalité a estimé judicieux de se doter d'un tel règlement. Concernant les résidences secondaires, la Commune en compte actuellement 14, qui bénéficient de toutes les infrastructures communales sans participer à leur entretien. Les membres du Conseil communal ont approuvé ce préavis à l'unanimité.

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

Mme Elke Hofstaetter Pasche, membre de l'ACISO (Association du centre intercommunal de santé l'Oasis) partage son rapport à l'assemblée, de même que M. Nicolas Borgeaud, membre de l'Épuration Entente intercommunale Boulens-Chapelle.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Mme Nathalie Jaton nous fait part du changement de gérance immobilière. En effet, suite à quelques problèmes de communication, il a été décidé de mettre un terme au partenariat avec la précédente gérance. Dorénavant, c'est l'entreprise COGESTIM qui assurera la gérance immobilière de nos biens.

M. Marc Bourlard nous fait part de l'avancement des travaux de la Grande salle de Thierrens. Le carrelage de l'entrée ainsi que les WC hommes ont été remis à neuf, le toit a été entièrement refait et isolé, et sera doté d'une installation photovoltaïque. Les peintures ont été rafraichies et le plancher entièrement poncé. De plus, toutes les portes et fenêtres ont été changées. Les travaux se termineront durant le mois de juillet.

M. Michel Rosset revient sur le sujet des pompes d'eau suite aux questions de la dernière séance du Conseil communal du mois de mars et apporte des compléments sur les discussions avec le Canton.

ASSERMENTATIONS

Mme Chloé Crisinel Bettex, Présidente du Conseil, procède à l'assermentation du nouveau municipal, M. Valentin Dubach ainsi que de la nouvelle syndique, Mme Cécile Crisinel Favre.

Suite →

NOMINATION DU BUREAU ET DE LA COMMISSION DE GESTION & DES FINANCES

Le bureau du Conseil pour l'année législative 2024-2025 commençant le 1er juillet 2024 a été élu par acclamation et se compose de :

- M. Frédéric Perrin a été élu au poste de Président du Conseil
- M. Johan Roubatel actuel membre du bureau a été élu au poste de Vice-Président du Conseil
- Mme Chloé Crisinel Bettex a été élue au poste de membre du bureau
- Mme Corinne Pittet et M. Pierre-Olivier Baptiste ont tous deux été réélus au poste de scrutateurs pour 1 année supplémentaire
- MM. Christian Crisinel et Ludovic Lin ont tous deux été réélus au poste de scrutateurs suppléants pour 1 année supplémentaire

La commission de gestion et finances pour l'année législative 2024-2025 commençant le 1er juillet 2024 a été élue par acclamation et se compose de :

- Mmes Christine Dubrit et Corinne Favre et MM. Kevin Forestier (au rôle de Vice-Président), Sébastien Gasser et Emilien Piot (au rôle de Président) comme membres
- MM. Marin Freymond et Jean-Luc Jaton comme membres suppléants.

DIVERS

Mme Elke Hofstaetter Pasche prend la parole et nous parle d'un couple d'agriculteurs de la commune désirant se doter d'un point de collecte pour le recyclage des plastiques agricoles (plastique d'enrubannage des balles, filet et ficelle de bottes) pour le réseau ERDE Suisse. Elle encourage tous les agriculteurs à y participer.

M. Lionel Pasche questionne M. Michel Rosset, Municipal, au sujet du nouveau réservoir et de sa construction future, car actuellement le SDIS Haute-Broye a quelques problèmes d'approvisionnement en eau sur le village de St-Cierges et alentours. M. Rosset lui répond que le projet va redémarrer prochainement suite à la question de la faisabilité du traitement du chlorothalonil dans l'eau.

Pour clore la séance, Messieurs les municipaux Michel Rosset et Yves-Alain Bigler prennent la parole afin de remercier chaleureusement M. Claude-Alain Cornu, Syndic sortant, pour ces 11 ans passés ensemble à siéger à la municipalité de Montanaire et lui souhaitent le meilleur pour l'avenir.

La séance est levée et le rendez-vous est pris pour le prochain conseil du jeudi 3 octobre 2024 à Thierrens.

RETOUR SUR LE REPAS DES AÎNÉS 2024

Le 7 mai dernier, la municipalité a invité les aînés de la commune à se retrouver au battoir autour d'un apéritif suivi d'un copieux repas. Cet événement a été l'occasion pour les habitants les plus âgés de se rassembler et de passer un moment agréable ensemble.

Les municipaux étaient également présents et en ont profité pour échanger directement avec les aînés. Ils ont partagé diverses informations concernant la vie communale. Ce moment de partage et de convivialité a été très apprécié de tous.

Nous remercions également Christian du restaurant «La Bergerie» et son équipe pour le délicieux repas.



1ÈRE ÉDITION DU TRACTEUR PULLING DES ROSS

Notre équipe est composée d'une dizaine de personnes provenant de Montanaire et d'ailleurs. Réunis par passion des engins agricoles, nous nous sommes lancé le défi d'organiser cet événement. «Les Ross» se réjouissent d'accueillir pour la 1ère fois, une compétition de tracteur pulling à Thierrens.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, les préparatifs sont déjà bien entamés. Nous travaillons d'arrache-pied pour vous offrir une manifestation de premier ordre, pleine d'action, mais surtout, de plaisir. Un spectacle irréal et passionnant qui surprendra non seulement les habitués acquis à la cause, mais certainement aussi les curieux qui feront le déplacement afin de découvrir ces représentations méconnues pour beaucoup.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons toutes et tous à venir passer un moment convivial lors de ces trois jours de compétition en notre compagnie. En espérant que le soleil sera avec nous pour le plus grand bonheur des spectateurs et spectatrices. L'évènement se déroulera dans les hauts de Thierrens, au lieu-dit « des Roches ».

L'équipe du Pulling des Ross.

CHAMPIONNAT SUISSE
TRACTEUR PULLING
20-22 SEPT. 2024
THIERRENS
INSCRIPTIONS: PULLINGPORTAL.CH

SOUPER COQUELET - FRITES LE VENDREDI

VENDREDI - DÈS 16H CATEGORIES SPÉCIALES À 18H
SAMEDI - DÈS 10H CHAMPIONNAT À 11H SHOW DE NUIT
DIMANCHE - DÈS 10H CHAMPIONNAT À 10H

ENTRÉE 10.- DÈS 16 ANS
GRATUIT LE VENDREDI

INSCRIPTIONS PAR WHATSAPP: 079/282.05.57
40.- AVEC ENTRÉE + DESSERT GRATUIT JUSQU'À 12 ANS

RESTAURATION - TONNELLE - CAVEAU - BAR
PLUS D'INFORMATIONS SUR: FACEBOOK - INSTAGRAM

PROGRAMME COMPLET

VENDREDI 20.09.24

- 16:00 Ouverture de la Tonnelle
- 18:00 **Début de la catégorie spéciale**
Ouverture du caveau et de la cuisine
- 20:00 Repas coquelet-frites
- 22:00 Ouverture du bar sous la cantine jusqu'à 4h du matin

SAMEDI 21.09.24

- 10:00 Ouverture de la Tonnelle
- 11:00 **Début du championnat**
- 12:00 Ouverture de la cuisine, du caveau et du Pub mobile
- 22:00 Ouverture du bar sous la cantine jusqu'à 4h du matin

DIMANCHE 22.09.24

- 10:00 **Début du championnat**
Ouverture de la Tonnelle et du Pub mobile
- 11:00 Ouverture du caveau
- 12:00 Ouverture de la cuisine

RETOUR SUR «MONTANAIRE BOUGE»

224'022 MINUTES
3733,7 HEURES
155.5 JOURS
5.2 MOIS

C'est le temps en mouvement que vous avez accumulé lors du duel intercommunal. Nous vous félicitons sincèrement pour votre engagement exceptionnel et vous remercions d'avoir transpiré pour votre commune!



Le mois de mai a été particulièrement actif pour notre commune. Grâce à vos efforts lors du duel intercommunal, nous avons décroché la 43ème place sur les 362 communes participantes dans notre catégorie, celle des communes comptant entre 2'001 et 5'000 habitants et la première place dans le district du Gros-de-Vaud.

Nous adressons nos remerciements aux organisateurs pour leur travail exceptionnel et à vous, habitants de Montanaire, pour votre participation enthousiaste et votre esprit sportif.



CAMPAGNE STOP SUICIDE 2024

A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2024, centrée cette année sur l'impact positif des relations interpersonnelles sur la santé mentale des jeunes !



Alors qu'il s'agit de la première cause de mortalité chez les 15-29 ans en Suisse, le suicide reste une thématique taboue. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention.

Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les ressources personnelles axées sur les relations entre les pairs et le soutien social qu'elles permettent.

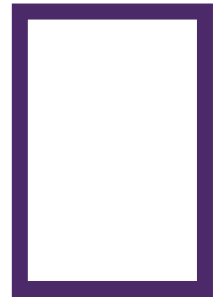
Pour en parler, de jeunes créateur-rices de contenu suisses répondent à la question « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » à travers de courtes vidéos destinées aux réseaux sociaux. Ils et elles partagent ainsi leur façon de traverser les périodes difficiles, ainsi que les ressources vers lesquelles chacun et chacune se tourne pour avoir du soutien. Vous retrouverez notamment le tiktoker Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, et bien d'autres !

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. La liste des événements auxquels l'association participe ainsi que les vidéos de la campagne sont à retrouver sur stopsuicide.ch ainsi que sur Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le **143** (adultes) ou le **147** (jeunes) 24h/7j.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Comme chaque année, le relevé des compteurs d'eau débutera à la mi-octobre jusqu'à fin novembre. Nous vous remercions de faire bon accueil aux préposés et de leur permettre de contrôler visuellement votre compteur. Ce contrôle permet non seulement de noter la consommation annuelle, mais également de vérifier l'âge, son état et son fonctionnement.



ATTENTION AUX FAUX BILLETS POUR LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Ce boom profite à la création d'un marché gris d'achat et de revente de billets en ligne, avec les risques associés. En effet, des revendeur-euse-s peu scrupuleux-euses n'hésitent pas à poser des prix et des frais démesurés, voire même à vendre de faux billets. En cette période, votre police tient à sensibiliser les visiteur-euse-s à ce phénomène de plus en plus commun. Cela pour vous éviter des dépenses exagérées, voire une mauvaise surprise à l'entrée de l'événement.

QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION SI VOUS ACHETEZ UN BILLET :

- Prférez une plate-forme officielle de vente ou de bourse d'échange de billets. Ne cliquez pas automatiquement sur le premier lien de la recherche qui a souvent payé pour se retrouver là.
- Renseignez-vous sur le prix officiel des billets auprès de l'entité organisatrice de l'événement.
- Évitez de racheter des billets imprimés par le ou la vendeuse (print@home). Prférez les billets imprimés officiellement, le risque de faux ou de copies multiples est diminué.
- Rencontrez dans la mesure du possible physiquement la personne pour faire l'échange lors de l'achat.
- Méfiez-vous si vous devez virer de l'argent sur un compte à l'étranger alors que la manifestation est en Suisse.



DÉCOUVREZ ECHALLENS ET SA RÉGION : VOTRE GUIDE TOURISTIQUE EN LIGNE

echallens-tourisme.ch

Bienvenue sur le nouveau site d'Echallens Région Tourisme, une plateforme dédiée à la promotion des richesses culturelles et naturelles du district d'Echallens. Ce site web est une ressource précieuse pour les habitants locaux et les visiteurs souhaitant explorer cette région pittoresque connue pour ses paysages verdoyants et son patrimoine riche.

Un aperçu de la région

Echallens est souvent appelé le «Grenier du canton de Vaud» grâce à ses vastes champs et son agriculture florissante. Le site web echallens-tourisme.ch capture parfaitement l'essence de cette région en offrant des informations complètes et à jour sur les nombreuses attractions et activités locales. Que vous soyez intéressé par la gastronomie, les événements culturels, les randonnées, ou simplement une promenade dans la nature, le site propose une section dédiée à chaque intérêt.

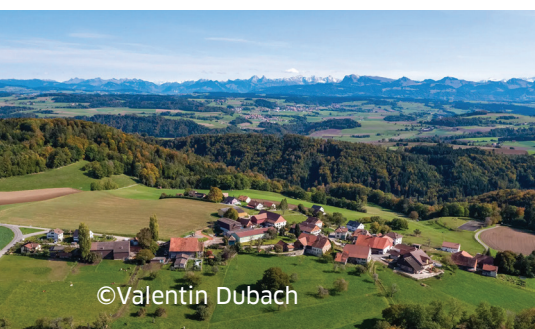
Découvrir les activités et événements

L'une des caractéristiques phares du site est sa rubrique sur les activités et événements. Echallens Tourisme propose un calendrier détaillé des événements locaux, allant des festivals et marchés artisanaux aux expositions et spectacles. Les visiteurs peuvent ainsi planifier leur séjour en fonction des événements qui se déroulent dans la région.

Pour les amateurs de plein air, le site propose des informations sur les randonnées pédestres et cyclistes, avec des suggestions d'itinéraires qui conviennent à tous les niveaux. Chaque parcours est décrit avec des détails pratiques tels que la durée, le niveau de difficulté et les points d'intérêt à ne pas manquer.

Une plongée dans le patrimoine local

Echallens possède un patrimoine riche et diversifié que le site met en valeur à travers ses rubriques historiques et culturelles. Les visiteurs peuvent découvrir l'histoire fascinante du château d'Echallens, des églises historiques, et d'autres sites emblématiques qui racontent le passé de cette région.



S'informer sur la gastronomie locale

La gastronomie joue un rôle central dans la culture d'Echallens. Le site propose une section dédiée aux spécialités culinaires locales, avec des informations sur les produits du terroir et les établissements où les déguster. Les visiteurs peuvent ainsi se renseigner sur les spécialités locales, comme le célèbre Gruyère, et découvrir les meilleurs restaurants et cafés de la région.

Planifier votre séjour

Pour ceux qui souhaitent séjourner dans la région, le site offre un guide pratique des hébergements locaux. Que vous recherchiez un hôtel confortable, une chambre d'hôtes chaleureuse, ou un camping au cœur de la nature, Echallens Tourisme propose une liste d'options pour tous les goûts et tous les budgets.

Une ressource pour tous

Enfin, Echallens Tourisme ne se limite pas aux visiteurs. Les résidents peuvent également bénéficier des nombreuses ressources disponibles sur le site. Que ce soit pour découvrir de nouvelles activités à faire en famille, ou pour rester informé des derniers événements, le site est un outil précieux pour tous. En conclusion, le site echallens-tourisme.ch est une invitation à découvrir et à apprécier tout ce que la région d'Echallens a à offrir. Que vous soyez un habitant curieux ou un voyageur en quête de nouvelles aventures, ce site est votre guide incontournable pour explorer cette magnifique région.



CHALEUR EN VOITURE: DANGER!

A partir d'une température extérieure de 15°C déjà, laisser votre chien enfermé dans une voiture peut s'avérer mortel: sous l'effet des rayons du soleil, la température dans l'habitacle peut vite dépasser 50°C.

Laisser les vitres entrouvertes ne suffit pas à rafraîchir suffisamment le véhicule. En quelques minutes, un chien qui attend dans ces conditions peut être victime d'un coup de chaleur mortel. Le soleil tourne (et avec lui, l'ombre), une voiture garée à l'ombre se retrouve rapidement sous un soleil de plomb.



Les chiens n'aiment pas la chaleur!

Durant les grosses chaleurs estivales, ne laissez pas votre chien dans votre voiture en stationnement. Lors de vos déplacements, placez si possible votre chien à l'abri du soleil direct. Des vitres teintées (il existe des films teintés à poser soi-même) ou des pare-soleils fixés pas des ventouses permettent de filtrer les rayons.

Attention: même avec une climatisation en marche, il se peut que la chaleur à l'arrière du véhicule soit trop élevée pour votre compagnon à quatre pattes.

Pour plus d'informations:
Susy Utzinger fondation pour le bien-être des animaux
www.susyutzinger.ch

Téléphone:
052 202 696 69

GEOCACHING

Avec l'essor des nouvelles technologies et des loisirs en plein air, une activité mêlant jeu et exploration a pris un essor considérable : le géocaching.

Cette pratique attire de plus en plus d'adeptes, jeunes et moins jeunes, avides de découvertes et d'aventures.

QU'EST-CE QUE GÉOCACHING ?

Le géocaching est la plus grande chasse au trésor moderne utilisant le GPS de votre téléphone pour localiser des «geocaches» (cachettes) dissimulées par d'autres participants. Ces trésors peuvent être trouvés partout, en ville comme à la campagne, et offrent une nouvelle façon de découvrir des lieux familiers ou de s'aventurer dans des territoires inconnus. Chaque géocache est répertoriée avec des coordonnées GPS et souvent accompagnée d'indices pour aider à la trouver.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour participer, il suffit de télécharger l'application de géocaching sur son smartphone. Une fois inscrits, les utilisateurs peuvent accéder à une carte interactive indiquant les emplacements des caches à proximité. Chaque cache contient un registre où les «géocacheurs» peuvent inscrire leur nom et la date de leur découverte. Certaines caches renferment également de petits objets que l'on peut échanger, renforçant l'aspect ludique et communautaire de l'activité.

LES BIENFAITS DU GÉOCACHING

Le géocaching présente de nombreux avantages. Il encourage l'exploration en plein air, la marche et parfois même la randonnée, contribuant ainsi à une meilleure santé physique. Il stimule également l'esprit en nécessitant de la réflexion pour déchiffrer les indices et trouver les caches. Pour les familles, c'est une excellente occasion de passer du temps ensemble, de développer la curiosité des enfants et de leur apprendre à utiliser la technologie de manière positive.

iOS (Apple)



Android



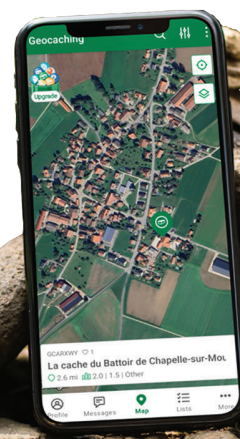
CONCLUSION

Le géocaching est une activité enrichissante qui combine technologie, aventure et exploration. Que vous soyez en quête d'une nouvelle manière de passer du temps en famille, d'un défi personnel ou simplement d'une excuse pour sortir et explorer, le géocaching a quelque chose à offrir à tout le monde. Alors, pourquoi ne pas tenter l'aventure et voir quels trésors vous attendent ?



Exemple de Geocache

Visuel de l'application avec la Geocache du Battoir de Chapelle-sur-Moudon



DONNEZ VOTRE SANG

Les vrais héros ne portent pas de cape, soyez-en un en donnant votre sang ! En donnant votre sang, vous pouvez sauver des vies. C'est déjà une raison suffisante, non ?

Si vous n'êtes pas encore convaincu... nous avons résumé les meilleures raisons de donner son sang :

8 BONNES RAISONS DE DONNER SON SANG

- 1. Zéro alternative au sang**
Le sang ne peut pas être synthétisé à ce jour. Les patientes et patients sont donc tributaires des dons de sang.
- 2. Petit effort - grands effets**
Une heure seulement suffit pour faire la différence.
- 3. Découvrez votre groupe sanguin**
En donnant votre sang, vous connaîtrez votre groupe sanguin.
- 4. Pour le bon sentiment ressenti après un don**
Faire le bien, fait du bien. En effet, les hormones du bonheur ne sont pas seulement libérées lors de la pratique d'un sport, mais aussi lors d'un don de sang.
- 5. «Mini-contrôle de santé» gratuit**
Avant chaque don, le pouls et l'Hb (taux d'hémoglobine) sont mesurés et le sang est analysé pour détecter différentes maladies.
- 6. Repas gratuits**
Le meilleur sandwich du monde vous attend. Après avoir fait votre don, vous pourrez vous restaurer gratuitement avec des boissons et des snacks.
- 7. Cela nous concerne toutes et tous**
Offrez de l'espoir à d'autres grâce à votre don de sang.
- 8. Un jour, cela pourrait être vous**
Vous aussi, vous pourriez avoir besoin de recevoir du sang un jour. Dans ce cas, vous seriez certainement reconnaissant envers tous ceux qui font des dons.

PRINCIPAUX CRITÈRES D'APTITUDE

- Se sentir en bonne santé
- Age situé entre 18 et 60 ans pour les nouveaux donneurs
- Peser au min. 50kg



QUAND ET OÙ DONNER SON SANG?

| DATE | LIEU |
|---|--|
| 01/10/2024 14h30 - 20h00 | 1042 Bioley-Orjulaz Grande salle |
| 02/10/2024 15h00 - 19h30 | 1422 Grandson Salle des Quais |
| 29/10/2024 16h00 - 20h00 | 1083 Mézières Grande-Salle |
| 04/11/2024 16h00 - 20h00 | 1510 Moudon Salle de la Douane |
| 25/11/2024 13h00 - 19h30 | 1400 Yverdon-les-Bains Maison de Paroisse |
| 26/11/2024 27/11/2024 13h00 - 19h30 | 1400 Yverdon-les-Bains Maison de Paroisse |

Plus d'informations sur :
jedonnemonsang.ch



JE SUIS... L'APICULTEUR DE L'ÉQUIPE

Damien Balmer

Moi c'est Damien Balmer à votre service depuis septembre 2023. Papa d'une famille nombreuse, j'habite Chapelle-sur-Moudon depuis 8 ans. Forestier-bûcheron de métier et histoire de ne pas trop perdre le lien avec la nature je me suis passionné pour l'apiculture. Les abeilles vivent en colonie. Elles forment une société très organisée, un peu comme au sein de notre belle commune.

«L'abeille est honorée parce qu'elle travaille non pour elle seule, mais pour tous». Je m'emploie à respecter ce proverbe dans mon travail au quotidien pour la population.

Au plaisir de vous croiser au sein de nos beaux villages.

Je vous souhaite un bel été.



NOUS NE SOMMES... PAS DES BRIGANDS

L'Association du Bois des Brigands

C'est le 26 juin 2000, à la grande salle de Thierrens, que s'est tenue l'assemblée constitutive de l'Association du Bois de Brigands. Pourquoi « Bois des Brigands » ? simplement en souvenir du mémorable spectacle des Brigands du Jorat donné en été 1998 en pleine forêt de la Commounaille.

L'Association perdure grâce aux 5 membres fondateurs, Marcel Giger, Alexandre Bula, René Crisinel, André Pahud et Marcel Vulliens, qui ont oeuvré durant toutes ces années pour garantir l'entretien et l'implémentation de ces infrastructures exceptionnelles. Après plus de 20 ans de dur labeur, les membres du comité ont désiré « remettre le flambeau ». Durant plusieurs mois, Marcel Vulliens et son équipe ont intégré les membres de « la relève » et le 22 juin 2024, lors de l'assemblée générale, un nouveau comité a été élu. Les nouveaux membres du comité sont très honorés de poursuivre l'aventure et vous promettent que l'activité du Bois des Brigands continuera à rayonner loin à la ronde.

Le Bois des Brigands offre une superbe vue sur le paysage avoisinant, le Jura et les Alpes. Le donjon, cette tour en bois rond de 16 m de haut, offre aux visiteurs une vue exceptionnelle sur le Plateau et les Préalpes. Avec son refuge au charme d'antan et ses nombreux sentiers qui invitent à la promenade, c'est une forêt à vocation d'accueil appréciée de la population du village et de la région. Entre sentiers natures et terrain d'aventure, le Bois des Brigands offre une manière ludique et nouvelle de découvrir la forêt.

L'accès au Bois des Brigands est gratuit. Pour garantir un entretien de qualité et le développement des infrastructures, votre soutien et vos dons sont toujours les bienvenus.

Aujourd'hui plus de 220 membres font partie de l'Association du Bois des Brigands. Avec une cotisation annuelle de 30.-, ils et elles assurent la pérennité de l'Association, ainsi que l'entretien nécessaire, un énorme MERCI à eux ! Vous êtes bien entendu les bienvenus à nous rejoindre dans cette belle aventure. Vous pouvez également faire un don par TWINT via le Qr-code ci-contre.

A bientôt dans le Bois des Brigands !



 TWINT



PARLONS VAUDOIS

Connaissez-vous la définition de ces 5 mots?

1. LE POMMEAU

2. LA PEUFFE

3. DE LA CASSIBRAILLE

4. UN BOUÉBE

5. UNE BATOILLE

1. Celui-ci n'est pas fait pour se doucher mais pour désigner l'apprenti. Ex: Tu as envoyé le pommeau chercher le marteau à bomber les vitres ?
2. Cela ne désigne pas une cigarette électronique mais bien le brouillard. Ex: Il y'a une de ces peuffe, j'y vois plus rien!
3. Ne vaut pas grand chose. Ex: ton boguet n'avance pas, c'est de la cassibraille.
4. Un enfant. Ex: Sacré bouébe, il ne tient jamais en place.
5. Une personne bavarde. On peut également utiliser le verbe batoiller. Ex: C'est une vraie batoille, une fois lancé, tu n'entends plus que lui.

LA COMMUNE RECRUTE

RELEVEUR-EUSE DE COMPTEUR D'EAU

TÂCHES :

- Relever les 70 compteurs d'eau de Denezy 1 fois par année (fin d'année).

ENTRÉE EN FONCTION : Pour le relevé de fin d'année 2024

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET CANDIDATURE :

Chantal Reist
Chantal.Reist@montanaire.ch

LE CMS A BESOIN DE BÉNÉVOLES

Le CMS de Moudon est à la recherche de bénévoles pour livrer les repas à domicile. Si vous avez quelques heures à consacrer durant la tranche allant de 10h30 à 12h30 selon vos disponibilités (vos kilomètres seront défrayés), n'hésitez pas à contacter le CMS de la Broye:

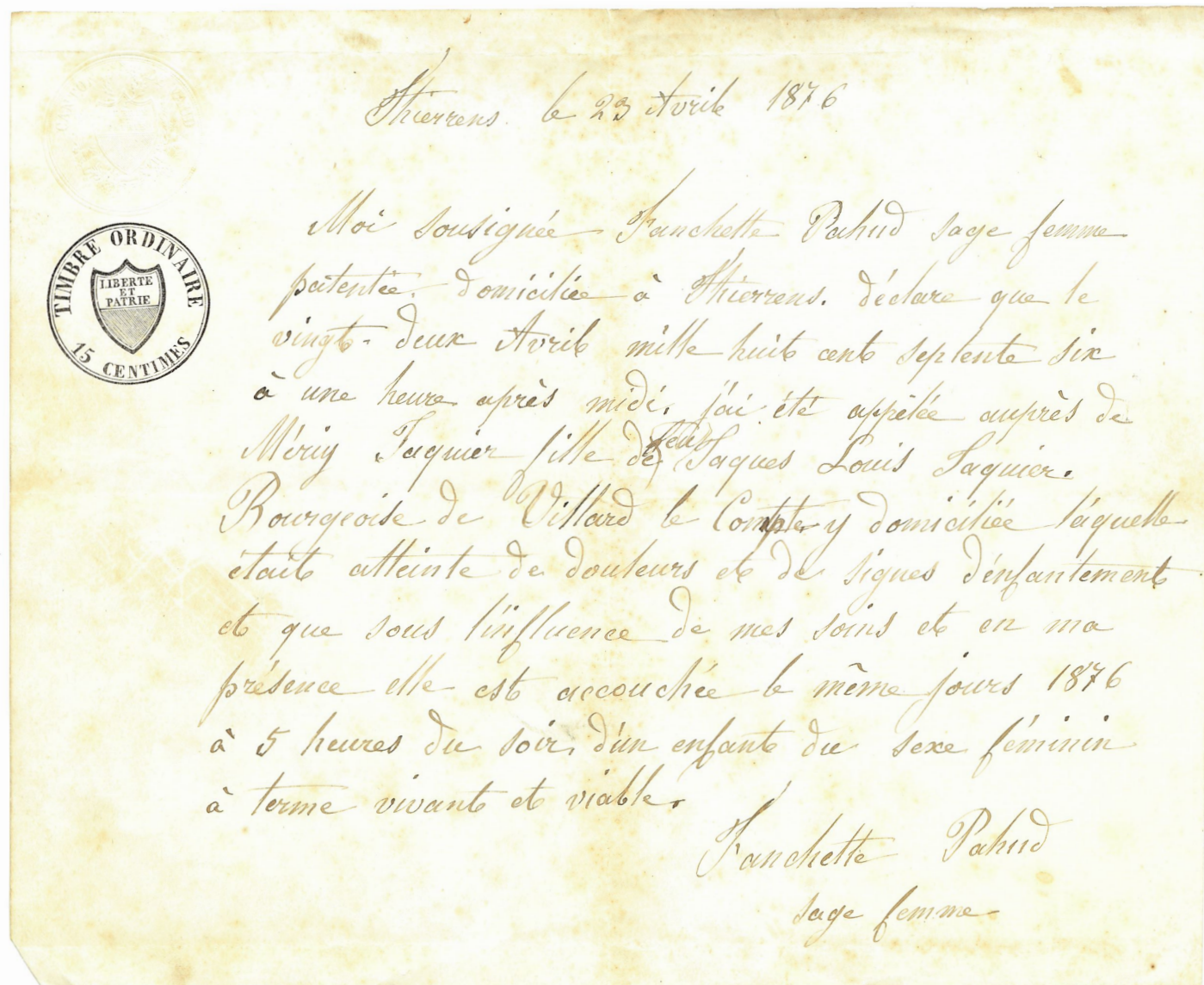
CMSMoudon
Avenue de Cerjat 6
1510 Moudon

cms.moudon@avasad.ch
021 905 95 95



LA PETITE HISTOIRE

Attestation d'une sage-femme de Thierrens pour la naissance d'une fille née le 22 avril 1876 à 5h de l'après-midi. À cette époque l'accouchement était plus compliqué que de nos jours, ce pourquoi les sages-femmes précisaient que l'enfant était vivant et viable.





CONCOURS PHOTOS

La commune organise un concours de photographies !

Le principe est simple, il suffit de faire une belle photo qui a sa place dans le Montanaire Magazine, sur le site web et la page Facebook de la commune. D'ailleurs, n'hésitez pas à nous suivre: @montanaire.

Pour participer, les photos doivent respecter les règles suivantes :

- Avoir été prises après la publication du Magazine
- Avoir été prises sur la commune de Montanaire
- Être d'accord de céder les droits de publication/modification à la commune (même si la photo n'a pas été sélectionnée dans les 3 premières) Bien sûr, nous mettons les crédits du photographe.
- La photo doit être de bonne qualité (Minimum HD soit 1920x1080 px)
- Toute personne qui apparaît sur votre photo doit être au courant et d'accord de la possible utilisation de celle-ci.

Pour participer, envoyez un email à actu@montanaire.ch avec votre nom ou celui qui doit apparaître dans les crédits, l'endroit et la date de la prise de photo, ainsi qu'un numéro de téléphone. Sans cela, votre participation ne sera pas prise en compte.

Un prix de CHF 150.- en bon dans un commerce local sera offert à la meilleure photo qui apparaîtra sur les 3 supports cités, soit Facebook, site web ainsi qu'en 4ème page de couverture du Montanaire Magazine.

BIENVENUE À...

Joy Pradervand

le 14 mars 2024
à Thierrens

Lily Savannah Durand

le 7 mai 2024
à Chapelle-sur-Moudon

Jenna Arya Gallandat

le 25 juin 2024
à St-Cierges

Romane Giger

le 30 mars 2024
à Thierrens

Melissa Müller

le 11 mai 2024
à Thierrens

JOYEUX ANNIVERSAIRE !



**Monsieur
Volodymyr Kolisnichenko-Titarenko
de Chapelle-sur-Moudon
le 24 mai 2024**

90 ANS
**Madame
Josette Jaccoud
de Chapelle-sur-Moudon
le 26 juillet 2024**



101 ANS
**Madame
Lisette Chevalley
de Denezey
le 14 juin 2024**

CONSEIL COMMUNAL

Les prochaines séances du Conseil communal se dérouleront
Le jeudi 3 octobre 2024 à Thierrens
Le mercredi 11 décembre 2024 à Neyruz

Tout ce que vous cherchez est sur le site de la commune:
www.montanaire.ch

PROCHAINE ÉDITION

Le délai pour transmettre des annonces et articles est fixé
au **15 octobre 2024** à transmettre à: actu@montanaire.ch

GAGNANTS DU CONCOURS PHOTOS



1^{ER}

Soleil sur les blés
Chapelle-sur-Moudon
© Julien Freymond



2^{ÈME}

«Le ciel capricieux»
Chapelle-sur-Moudon
© Barbara Besson



3^{ÈME}

L'arc-en-ciel englobe la maison
comme si c'était une boule à neige
1515 Neyruz-sur-Moudon
© Pascaline Bovet